

Fidèles et mosquées dans la métropole lilloise (FIMO)
Étude localisée des usages, des activités et de l'architecture
des lieux de culte musulmans.

Rapport du programme de Recherche

Financé par le ministère de l'Intérieur, Bureau central des cultes, DLPAJ
2018-2020

Sous la direction de :
Abdelhafid Hammouche

Avec les contributions de :
Adrien Benaise, Omero Marongiu-Perria, Louise Michelin,
et la collaboration de Bruno Duriez.

Mars 2021

Pour citer cet article : Omero Marongiu-Perria, « Construire une typologie des lieux de culte musulman », in *Fidèles et mosquées dans la métropole lilloise (FIMO). Étude localisée des usages, des activités et de l'architecture des lieux de culte musulmans*, sous la direction de Abdelhafid Hammouche, université de Lille, convention ministère de l'Intérieur, 2021, p. 26-36.

1 - Construire une typologie des lieux de culte musulman

L'augmentation du nombre de mosquées, en France, depuis le début des années 1980, traduit une dynamique religieuse qui combine à la fois l'adéquation entre demande et offre d'islam¹, les enjeux internes et externes aux populations musulmanes et les dynamiques concurrentes entre groupes musulmans, notamment dans le contexte successif aux attentats du 11 septembre 2001 et à la création, en 2003, du Conseil Français du Culte Musulman (CFCM), tout comme elle s'inscrit dans l'évolution plus générale de l'urbanisme à l'échelle locale. Si Gilles Képel, en 1987, comptait 1000 mosquées, on en recensait environ 1500 en l'an 2000² et un peu plus de 2600 aujourd'hui. Lorsqu'on retrace la genèse et l'évolution de cette dynamique religieuse, trois éléments en particulier doivent, à notre sens, être pris en compte : le premier concerne la libéralisation du régime associatif, à partir de 1981, permettant aux étrangers de créer des associations sans autorisation préalable du ministère de l'Intérieur. Cette nouvelle disposition engendre un accroissement important de la création d'associations culturelles musulmanes au cours des années 1980, la quasi-totalité étant sous le régime de la loi de 1901. Le second élément réside dans l'émergence de leaders communautaires, depuis l'échelle locale jusqu'au niveau national. Une partie d'entre eux est issue :

- soit de mouvances islamistes présentes dans les pays d'origine ou a été socialisée dans l'Hexagone. À partir du début des années 1980, les Frères musulmans dominent le champ de la prédication en se structurant sous la forme d'une fédération, l'Union des Organisations islamiques de France, et en développant progressivement une stratégie de patrimonialisation de l'islam hexagonal par la création de mosquées, de centres islamiques mais également d'infrastructures d'éducation et d'associations spécialisées³ ;
- soit de mouvements piétistes fondamentalistes, à l'instar du Tabligh, organisation de prédication fondée en Inde en 1925 et parmi les plus actives à l'échelle de la planète. L'action des prédicateurs Tablighs au sein des cafés arabes en France, à partir de la fin des années 1960, a eu un impact non négligeable sur le regain d'assiduité religieuse

¹ Cf Gilles Képel, *Les banlieues de l'islam. Naissance d'une religion en France*, Paris, Seuil, 1987.

² Cf. « La ville de Strasbourg soutient la construction de deux grandes mosquées », *Le Monde*, 24 mai 2000, qui a publié la carte des 1536 lieux de culte musulmans recensés par le ministère de l'Intérieur.

³ Cf. Omero Marongiu-Perria, *L'islam au pluriel. Étude du rapport au religieux chez les jeunes musulmans*, thèse de doctorat, université de Lille I, 2002.

chez les ouvriers et les mineurs maghrébins à partir des années 1970, avec entre autres les demandes de lieux de culte au sein des usines et des foyers⁴ ;

- soit d'amicales impulsées par les États des pays d'origine. Leur action se déploie dans le champ religieux surtout à partir de la fin des années 1980, lorsque les amicales laïques commencent à tomber en désuétude. La volonté des États, principalement algérien et marocain, de poursuivre un encadrement de leurs ressortissants sur le sol français, s'orientera désormais vers les lieux de culte.

On peut penser que dans le contexte du début des années 1980, l'accroissement du nombre de mosquées correspond à la jonction entre, d'une part, la volonté des immigrants musulmans, après les regroupements familiaux, de transmettre aux enfants un enseignement religieux et, d'autre part, à la présence active d'étudiants, venus principalement du Maghreb et socialisés au sein des mouvements islamistes et fondamentalistes, qui prennent progressivement une part active dans les activités d'éducation, de prédication et de direction au sein des lieux de culte musulmans. Ces cadres et leaders religieux émergent sur la scène publique, à partir de la seconde moitié des années 1980, à la fois sous l'impulsion des pouvoirs publics⁵ et pour la défense d'une islamité visible dans laquelle le port du voile tient une place de premier plan⁶.

Sur le temps long, on observe cependant que ces trois catégories d'acteurs ne conservent pas forcément une trajectoire linéaire d'affiliation au(x) groupe(s) d'appartenance ou idéologies de départ. L'interaction avec les pouvoirs publics locaux ou nationaux, l'ascension sociale, l'imprégnation des codes et de la culture de l'environnement sécularisé, la pratique du français, l'action coercitive parfois, comme les injonctions des collectivités locales ou de l'État, mais également la création du Conseil français du culte musulman, en 2003, ou encore les affres de l'islam sur la scène internationale représentent autant de facteurs, entre autres et de façon non exhaustive, d'évolution des acteurs. C'est là qu'il faut tenir compte du troisième élément qui renvoie à l'expérience subjective des acteurs et aux trajectoires d'islam. Par expérience subjective des acteurs, il faut entendre le fait que les parcours de vie ne se résument pas à des appartenances de groupes qui prédétermineraient les comportements religieux, mais également

⁴ Cf. Gilles Képel, *Les banlieues...*, *op. cit.*

⁵ Le Conseil de Réflexion sur l'Islam en France, créé en 1986 par Pierre Joxe, initie plusieurs tentatives de structuration institutionnelle de l'islam qui aboutissent, *in fine*, à la création du Conseil Français du Culte Musulman en 2003.

⁶ La fin des années 1980 voit la chronique médiatique française défrayée par les premières « affaires » liées au port du voile par des filles musulmanes au sein d'établissements scolaires. On se souviendra également des menaces de mort portées à l'encontre de l'écrivain britannique, d'origine pakistanaise, Salmane Rushdie, pour son ouvrage *Les versets sataniques*.

le fait que les parcours de vie sont jalonnés de multiples contextes, évolutifs, changeants, qui influencent les trajectoires de vie et le rapport au religieux, tout autant, sinon parfois plus, que les institutions religieuses auxquelles les individus se rattachent. L'expérience subjective concerne également les « trajectoires d'islam » qui sont très diversifiées, loin de la reproduction par les générations successives d'un modèle de rapport à la religion qui serait transmis par la famille ou par la communauté⁷. Au sein d'une société sécularisée, les musulmans n'échappent pas, en effet, au phénomène du désengagement religieux et des « nouvelles manières de croire⁸ » qui se détachent plus ou moins fortement de la pratique religieuse instituée. La désaffiliation religieuse d'une partie des personnes issues de familles musulmanes représente en effet une tendance constante dans tous les sondages d'opinions conduits depuis la fin des années 1980⁹.

À la lumière de ces différents éléments qui sont loin d'épuiser la complexité de l'islam hexagonal, élaborer une typologie des lieux de culte n'apparaît pas comme un exercice neutre puisque celle-ci est tributaire d'enjeux, du local à l'international, liés à l'évolution sociologique des populations musulmanes, aux politiques française et étrangères d'institutionnalisation du culte musulman et aux logiques de concurrence internes aux groupes musulmans. L'événement majeur qui a cristallisé ces enjeux est certainement la création du CFCM, en 2003. Dans ses dispositions statutaires relatives à l'élection des Conseils régionaux du culte musulman, ce dernier octroie aux mosquées un nombre de voix électives proportionnel à la superficie de leur espace cultuel. Une analyse approfondie de l'évolution architecturale et de la superficie des mosquées depuis cette date pourrait infirmer ou confirmer le lien entre l'émergence du CFCM, les reconfigurations des associations musulmanes et l'évolution architecturale des mosquées. D'autres exemples pourraient donner lieu au même type de questionnement, citons ici, entre autres, l'impact de la création des établissements privés musulmans sur l'architecture et la fonctionnalité des lieux de culte, ou encore les politiques des collectivités locales en direction des lieux de culte musulman, entre injonctions à la visibilité, à l'invisibilité et stratégies de relégation spatiale.

⁷ Omero Marongiu-Perria, *L'islam au pluriel...*, *op. cit.*

⁸ Leïla Babès, *Les nouvelles manières de croire. Judaïsme, christianisme, islam, nouvelles religiosités*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1996.

⁹ On trouvera une explicitation de cette tendance dans la compilation périodique que l'IFOP édite de ses sondages auprès des musulmans. Cf., entre autres, Jérôme Fourquet, *Analyse : 1989-2011. Enquête sur l'implantation et l'évolution de l'Islam de France*, Ifop pour La Croix, 2011 ; Hakim El Karoui, *Un islam français est possible*, Institut Montaigne, 2016.

Le fil conducteur de la typologie

Le fil conducteur de la typologie est celui de la visibilité morphologique des lieux de culte. Dans notre démarche, nous tentons de restituer l'évolution de cette morphologie dans le temps pour élaborer une typologie fondée sur plusieurs « portes d'entrées » et combinant les enjeux architecturaux, relationnels et les usages. Cette typologie possède trois fonctions principales :

- elle propose une intelligibilité des lieux de culte ;
- elle permet de définir un échantillon représentatif par rapport à cette intelligibilité ;
- elle pourrait être un instrument heuristique pour les recherches futures.

L'approche traditionnelle de la mosquée

Traditionnellement, la mosquée appelée *masjid* en arabe désigne le lieu où l'on se prosterne. C'est l'endroit où les musulmans célèbrent leur culte collectif, composé d'une gestuelle et d'une liturgie spécifiques accomplies quotidiennement dans trois – chez les musulmans chiites – ou cinq – chez les musulmans sunnites – intervalles de temps. L'office, appelé *çalâh* ou *çalât*, ne nécessite pas de lieu spécifiquement dédié lorsque le musulman le célèbre seul ou en groupe restreint, et le lieu de rassemblement ne revêt pas une sacralité particulière, hormis les règles d'hygiène de base que le fidèle s'astreint à respecter pour en préserver la propreté. Trois types d'édifices vont émerger progressivement dans les sociétés musulmanes, au cours des siècles :

- le *muçallah*, il peut se résumer à un simple enclos entouré de pierres ou d'une enceinte. Il n'a pas vocation à accueillir l'office du vendredi et il ne dispose d'aucun imam attitré ;
- le *masjid*, qui dispose pour sa part d'un imam attitré, accueille les cinq prières canoniques quotidiennes aux heures calendaires, mais on n'y célèbre pas l'office du vendredi ;
- le *masjid jâmi'* est une mosquée de plus grande taille qui dispose d'un *imâm khatîb* qui est l'orateur chargé de célébrer l'office hebdomadaire du vendredi.

Cette typologie, composée de trois lieux de culte distincts, s'est imposée au fur et à mesure du temps et, dans certains pays d'islam, l'activité des mosquées accueillant l'office du vendredi est encadrée par un ministère des cultes qui nomme et supervise l'activité des imams.

Quel que soit son statut, le lieu de prière est orienté vers la Mecque, qui correspond au sud-est pour la France ; cette orientation est appelée *qiblah* - ou *qibla*, terme signifiant « direction », et elle se traduit par la construction d'une niche, le *mihrab*, devant laquelle l'imam se positionne lorsqu'il préside la prière collective. En fonction des époques et des aires culturelles, l'architecture externe et interne des mosquées s'est imprégnée d'usages autochtones préexistants. Le cas le plus typique est celui du minaret, terme issu de l'arabe *manârah*, phare, bien que l'arabe classique lui préfère celui de *mi'dhanah* ou « élément permettant d'effectuer l'*adhân*, l'appel à la prière, dont les premiers apparaissent au VIII^e siècle, directement issus des ziggourats érigées en Mésopotamie.

Une pluralité de fonctions dans le temps contemporain

Cette typologie peut être complétée par une seconde, liée aux fonctions remplies par la mosquée dans les pays d'islam. Celle-ci, en effet, revêt différentes fonctions :

- d'enseignement : en France, beaucoup de mosquées disposent de salles d'enseignement dédiées à l'apprentissage de l'arabe et du Coran, parfois d'un « institut » qui propose des cursus de formation dans les sciences religieuses pour adultes ;
- sociale : la mosquée accueille des célébrations liées aux grands moments de la vie, notamment la prière mortuaire, et elle peut organiser des actions à destination des plus démunis ;
- culturelle, plus récente.

La polyvalence des activités conduites au sein de la mosquée nécessite alors une redéfinition des espaces, de leur fonctionnalité et de leurs interactions.

1. Cartographier, typologiser pour mieux comprendre les comportements religieux

Dans son plaidoyer pour une cartographie et une typologie des lieux de culte catholiques, en 1979, Marie-Hélène Froeschlé-Chopard¹⁰ montrait l'intérêt de ce double travail pour mieux comprendre la « circulation des cultes » et les comportements religieux, au-delà de l'emploi de la notion générale de « religiosité populaire » qu'elle estimait devoir être définie plus précisément. Cartographier et typologiser, rassembler la titulature et la fonction des édifices, permet de montrer le lien entre le lieu de culte, son territoire géographique, ses acteurs

¹⁰ Marie-Hélène Froeschlé-Chopard, « Pour une cartographie des lieux de culte », *Revue de l'histoire de l'Église de France*, tome 65, n° 175, 1979, p. 301-306.

et de mettre à jour une économie des comportements religieux. À quarante ans de distance, le même type de questionnements anime la recherche sur les comportements religieux et les usages des lieux de culte chez les musulmans. Depuis les années 1980, des recherches ont été conduites concernant les différentes modalités du rapport à l'islam, en France, mais également la dynamique de la construction des édifices culturels et de l'offre religieuse. Voici les différentes méthodes de création de typologies que nous avons pu repérer.

- **Une typologie historique**

La taille des lieux de culte musulman demeure un indicateur de base pour la distinction entre les salles de prières, présentes notamment au sein des foyers de travailleurs, les mosquées de taille modeste ou moyenne et les grandes mosquées, également appelées « mosquées cathédrales ». On trouve cependant peu de monographies ou d'études exhaustives sur un territoire déterminé. Pour comprendre les conditions de création¹¹ des différentes formes de mosquées, certaines études analysent l'histoire de la présence des populations musulmanes et contextualisent la demande des lieux de culte au sein de perspectives différentes d'installation dans un paysage français¹². Carole Lannoy donne une idée¹³ sommaire mais très instructive des lieux de culte, précaires, utilisés par les ouvriers et les mineurs musulmans de l'arrondissement de Valenciennes entre les années 1940 et 1970, dont la plupart ont disparu : il s'agit des « mosquées-baraquements » qui entrent dans la catégorie des « mosquées-entreprises » que Gilles Képel mentionne dans son ouvrage *Les banlieues de l'islam*. Ces mosquées ont disparu parallèlement à la destruction progressive des camps de travailleurs ; elles laisseront place à deux autres catégories de lieux de culte : les salles de prières dans les foyers, et les mosquées, louées, achetées ou construites par les associations musulmanes. En 2004, Abdelkader Belbhari, Léla Bencharif, et André Micoud¹⁴ reviennent aussi sur le rapport entre la perspective d'une migration et l'évolution progressive des types de lieux de culte à Saint-Étienne. C'est à partir des années 1970/1980, où la perspective d'un retour au pays d'origine s'estompe, que les amicales des travailleurs immigrés se positionnent en tant qu'interlocuteur dans la demande de

¹¹ Abdelkader, Belbhari Léla Bencharif, André Micoud, « Difficile visibilité de l'Islam. Écologie d'un espace religieux à Saint-Etienne », *Les Annales de la recherche urbaine*, N°96, 2004. Urbanité et liens religieux. p. 103-113.

¹² Cf. Carole Lannoy, *La fondation de mosquées dans le valenciennois et les réactions de l'opinion : 1949-1999*, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, sous la direction de Jacques Prévotât, 1999.

¹³ *Ibid.*, p. 25.

¹⁴ Abdelkader, Belbhari Léla Bencharif, André Micoud, « Difficile visibilité de l'Islam. Écologie d'un espace religieux à Saint-Etienne », *op. cit.*

lieux de cultes plus formels et organisés. Les années 1980 voient ainsi de nouvelles formes de transaction et de négociation avec les municipalités et les bailleurs. Cette étude distingue alors trois types de lieux de cultes à cette époque :

- les petits lieux de cultes privés : qui restent organisés par un interlocuteur unique, un particulier (1 appartement, une arrière-salle d'un commerce mis à disposition, etc.) ;
- les m² sociaux affectés au culte musulman : des espaces alloués par des organismes sociaux et culturels (bailleurs, centre social) qui répondent à des demandes structurées et collectives. Ces lieux restent dans les espaces de proximité des habitations. Ils restent également sans aucune spécificité architecturale, au sein d'espace non autonomes ;
- les grandes mosquées : où les imams sont attirés, bâtiments préfabriqués ou anciens locaux industriels réaffectés, avec juste un petit écriteau près de la porte d'entrée, il faut déjà les connaître pour pouvoir les reconnaître.

Enfin, Jocelyne Cesari voit dans l'organisation des nouveaux lieux de pratiques religieuses post 1990 des nouvelles formes de rapport à la scène publique issues de nouvelles organisations des associations : « Enfin, l'existence d'une salle de prière dans un quartier implique une mise en relation des musulmans avec leur environnement. La forme de cette relation est variée et peut aller du repli jusqu'au souci de la légitimation passant par une mise en forme culturelle du discours islamique¹⁵. » Nous verrons comment ce changement d'organisation et de perspective influence la conception des nouveaux lieux de culte.

Cette approche historique aborde la visibilité de l'islam non pas sous l'angle de l'architecture mais sous l'angle de signes distinctifs d'un lieu de culte : panneau, adresse etc. mais aussi sous l'angle de la visibilité des associations sur la scène publique.

- **Une typologie scalaire**

Hormis l'approche historique, c'est la typologie scalaire qui est très souvent utilisée comme outil d'analyse : la taille des lieux de culte musulman demeure un indicateur de base pour la distinction entre les salles de prière, présentes notamment au sein des foyers, les mosquées de taille modeste ou moyenne et les grandes mosquées, également appelées « mosquées cathédrales ». Le centre de ressources régional contre les discriminations dans le

¹⁵ Jocelyne Cesari, *Être musulman en France. Associations, militants et mosquées*, Paris, Karthala, 1994, p. 90.

Nord a conduit une étude exhaustive des lieux de culte musulman dans le Nord-Pas-de-Calais¹⁶, éditée en janvier 2002. L'étude dresse une cartographie complète des 108 édifices avec un volume annexe qui contient les photos du bâti et de l'intérieur. C'est certainement la seule étude du genre, à ce jour, conduite à l'échelle d'une région. Malgré la somme de données collectées et l'étude architecturale et des usages de la mosquée, la typologie demeure calquée sur la distinction générale entre salles de prière et mosquées, et elle ne s'attarde pas sur la spécificité des mosquées turques quant à leurs activités culturelles et leurs modes de sociabilité.

- **Une analyse architecturale**

La seule étude qui prend le parti d'analyser uniquement le style architectural des mosquées (construites et non réhabilitées) en France est celle d'Anne-Laure Zwilling¹⁷. Elle n'établit pas de typologie, ni de classement, mais analyse les différents choix architecturaux pris lors des nouvelles constructions à partir des années 1990. Elle évoque une posture de « tradition plutôt qu'innovation » avec une « prédominance des édifices rappelant l'architecture de ceux du monde musulman ». Les constructions cherchent à « évoquer la culture d'origine » en utilisant des minarets, des portes à arc outrepassé, la couleur verte, etc. Elle dépeint un portrait de l'architecture des mosquées comme « une série de clones, dont les variantes essentielles vont être une tour ronde et une tour carrée, et un dôme transparent ou un dôme vert. » Elle y apporte une hypothèse non vérifiée : les décisionnaires sont souvent plus âgés que le reste de la communauté. Elle émet l'hypothèse que les projets innovants sont acceptés par les plus jeunes, mais pas par les plus anciens, occasionnant souvent des ruptures dans la communauté. Elle explique également que les seuls espaces où les codes de l'architecture de la mosquée sont revisités, sont les concours nationaux ou internationaux où de grands cabinets d'architectes participent.

- **Une typologie spatio-fonctionnelle**

Cette étude de 2002¹⁸ indique, entre autres :

¹⁶ D'un Monde à l'Autre, *Diagnostic régional des lieux de culte musulman dans le Nord-Pas-de-Calais*, rapport à la Délégation Interministérielle à la Ville, Tourcoing, 2002.

¹⁷ Anne-Laure Zwilling, « L'architecture des mosquées en France : construire ou édifier ? », *Revue des sciences religieuses*, 86/3 I 2012, p. 343-356.

¹⁸ D'un Monde à l'Autre, *Diagnostic régional...*, *op. cit.*

- leur ancrage très important au sein de la géographie prioritaire de la politique de la ville, ce qui est très instructif sur le plan de la répartition spatiale des musulmans au sein du territoire régional ;
- les différents types d'architectures des salles de prières et des mosquées ;
- la signalétique, les besoins en terme d'aménagements de parkings, etc. ;
- la situation administrative des lieux de culte (statuts cultuel/culturel) et des imams ;
- les activités conduites au sein de la mosquée et ses liens avec l'environnement.

Jean-Paul Willaime¹⁹ propose une approche fonctionnelle de la mosquée fondée sur la distinction entre, d'une part, les fonctions instrumentales, relatives aux usages sociaux du bâtiment et, d'autre part, les fonctions symboliques, qui renvoient au caractère sacré du bâtiment. Cette approche fonctionnelle a été approfondie par Fouad Gartet et Rachid Id Yassine²⁰ dans leur étude consacrée aux lieux de culte musulman à Perpignan. Ils proposent « une typologie spatio-fonctionnelle qui répond à la fois aux dispositions architecturales du bâtiment, aux modalités d'usage et de fréquentation, et à l'insertion dans le paysage urbain²¹. » Ils distinguent trois types de lieux :

- la mosquée de proximité : située au cœur de la ville, dans le centre ancien, elle témoigne d'une certaine communautarisation des populations qui les fréquentent ;
- la mosquée inter-quartier : fréquentée par une population fortement hétérogène, elle est située en banlieue ;
- la mosquée intercommunale : « qui représente le centre politico-religieux de l'islam local. A travers un lieu architecturalement marqué, des événements politiques marquants » sont organisés.

Les deux chercheurs démontrent comment la politique municipale d'aménagement du territoire et la volonté des élus d'avoir un seul interlocuteur musulman ont façonné le paysage cultuel musulman local. Les lieux de culte possèdent donc des caractéristiques urbaines, architecturales et fonctionnelles singulières²², et les auteurs indiquent comment l'imbrication entre les facteurs sociaux et les facteurs spatiaux est un marqueur distinctif entre les mosquées

¹⁹ Jean-Paul Willaime, « De l'édifice cultuel au centre religieux plurifonctionnel : les mutations contemporaines des fonctions et représentations du lieu de culte », in Magalie Flores-Loniou, Francis Messner, *Les lieux de culte en France et en Europe*, Leuven, Peeters, 2007, p. 39-54.

²⁰ Gartet Fouad, Id Yassine Rachid, « Sociographie des lieux de culte musulman de Perpignan », *Carnets de géographie*, n° 6, 2013.

²¹ *Ibid.*

²² *Ibid.*

de proximité ou inter-quartiers, situées au cœur des lieux de résidence des populations musulmanes, et les mosquées intercommunales qui sont à la fois extérieures à ces zones d'habitat, et également reléguées à la périphérie urbaine elle-même, rangées dans une relative « invisibilité ».

Toutes ces précédentes études ont donc établi plusieurs typologies (ou approches) des mosquées à partir de critères différents :

- une typologie historique, qui analyse la création des mosquées et leurs constructions au regard de l'histoire de l'immigration,
- une typologie scalaire, qui ne s'intéresse qu'à la dimension et à l'offre de m²,
- une approche architecturale, qui parcourt le paysage architectural français des mosquées,
- une typologie spatio-fonctionnelle, qui est la première approche d'une analyse combinée historique, urbaine et socio-fonctionnelle.

2. Une ébauche de typologie pour la présente recherche

La présentation de ces différentes études nous conduit à souligner l'importance d'une analyse croisée pour comprendre l'évolution des espaces des lieux de cultes et de leur architecture. Une typologie des lieux de culte musulman doit envisager une articulation entre quatre aspects :

- L'architecture en tant que révélatrice d'une appartenance, d'un attachement à un groupe (ethno-national, culturel, spirituel, idéologique) ;
- La taille en tant que marqueur d'un ancrage géographique plus ou moins étendu ;
- La gouvernance en tant que révélatrice d'« enjeux relationnels » entre groupes, entre genres et classes d'âges ;
- Les activités en tant que révélatrices d'usages.

Il conviendrait de prolonger la typologie, à l'instar de Fouad Gartet et Rachid Id Yassine, en distinguant :

- le lieu de culte de proximité ;
- le lieu de culte multi-quartiers ;
- le lieu de culte d'agglomération ;

et en intégrant quatre autres paramètres :

- les usages : activités d'enseignement, activités culturelles et sportives, activités sociales ;

- les appartenances : affiliation au CFCM/CRCM, à une fédération, un groupe ethnographique, soufi ;
- la gouvernance : statut 1901/1905, modes d'élections, place des femmes dans le CA/la gouvernance, liens avec l'environnement ;
- l'architecture et l'urbanisme : emplacement géographique, rayonnement.